Institut du Tourisme
Fédération des offices de tourisme de Bretagne

Programme de Formation

IA générative et RGPD : utiliser l'IA de façon professionnelle et sécurisée

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation est spécifiquement conçue pour un public varié au sein des structures souhaitant intégrer l'IA de manière responsable et conforme au RGPD. Les profils visés incluent :

- **Décideurs et Managers :** Directeurs d'offices de tourisme, responsables de services, et chefs de projet IA cherchant à mettre en place un cadre sécurisé pour l'utilisation de l'IA.
- **Référents conformité :** DPO, juristes, et responsables qualité qui doivent assurer la conformité des pratiques de leur structure vis-à-vis du RGPD.
- **Responsables techniques :** DSI et chefs de projet digital souhaitant sécuriser l'utilisation des outils d'IA et définir les bonnes pratiques.
- **Équipes opérationnelles :** Conseillers en séjour, responsables communication, et chargés de marketing, notamment ceux devant encadrer l'usage de l'IA.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de la formation **IA & Sécurité RGPD** visent à fournir aux participants une compréhension approfondie des enjeux liés à l'intelligence artificielle et à la protection des données. À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

1. **Comprendre l'IA :** Expliquer ce qu'est l'IA générative, identifier les outils clés comme ChatGPT et Claude, et évaluer les capacités et limites de l'IA.
2. **Utiliser l'IA :** Créer des prompts structurés et efficaces, appliquer les règles de prompt engineering, et produire du contenu de qualité avec l'IA.
3. **Sécuriser l'utilisation :** Maîtriser le cadre légal RGPD applicable à l'IA, anonymiser les données personnelles, et appliquer les bonnes pratiques de sécurité.
4. **Encadrer :** Développer une charte d'utilisation de l'IA, définir des processus et sanctions, et déployer cette charte dans leur structure.
5. **Former :** Sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques et accompagner l'adoption de l'IA de manière sécurisée et conforme.

Description

Ce que cette formation vous apporte

- Comprendre les enjeux de l'IA et de la protection des données
- Utiliser l'IA sans exposer de données sensibles
- Adopter de bonnes pratiques professionnelles

Ce qui fait la différence

Une formation de l'Institut du Tourisme de Bretagne, organisme de formation de la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne (certifié Qualiopi), conçue pour les équipes des offices de tourisme. Des cas

d'usage propres au tourisme, avec les bons réflexes juridiques et de protection des données.

La formation intitulée **IA & Sécurité RGPD - Formation Intensive** est un programme d'une durée d'une journée, conçu pour permettre aux participants de maîtriser les fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA) tout en intégrant les exigences de sécurité liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette formation se déroule en présentiel et s'articule autour d'un équilibre parfait entre théorie et pratique, avec un focus de **50%** sur l'IA et **50%** sur la sécurité RGPD.

Au cours de cette journée, les participants exploreront divers modules, notamment **les fondamentaux de l'IA**, où ils apprendront à :

- **Comprendre** le fonctionnement de l'IA générative,
- **Créer** des prompts efficaces,
- **Identifier** les capacités et limites de l'IA.

La formation inclut également un module sur **la sécurité RGPD**, abordant :

- **Les risques associés** à l'utilisation de l'IA,
- **Les interdictions absolues**,
- **Une checklist de sécurité en 10 points.**

L'après-midi est dédié à une approche approfondie du RGPD, où les participants découvriront :

- **Les 7 principes appliqués à l'IA,**
- **Des techniques d'anonymisation des données.**

Un atelier collaboratif permettra à chaque participant de créer une charte d'utilisation interne de l'IA, définissant les bonnes pratiques et le cadre juridique à respecter.

Les objectifs pédagogiques visent à ce qu'à la fin de la formation, les participants soient capables :

- D'expliquer ce qu'est l'IA générative,
- D'appliquer les règles de sécurité RGPD,
- D'écrire des prompts efficaces,
- D'assurer une formation responsable pour leurs équipes sur l'utilisation de l'IA.

En termes de supports pédagogiques, les participants recevront trois livrets :

- **Un sur les fondamentaux de l'IA,**
- **Un sur la sécurité RGPD,**
- **Un workbook d'exercices.**

A la fin de la formation, chaque participant repartira avec sa charte personnalisée, une bibliothèque de prompts sécurisés et un certificat de formation.

Prérequis

Pour suivre cette formation, plusieurs pré-requis sont nécessaires :

- **Obligatoires :** Les participants doivent travailler dans le secteur du tourisme, avoir un rôle d'encadrement ou de référent, maîtriser les bases de l'informatique, et apporter un ordinateur portable.
- **Techniques :** Savoir naviguer sur Internet, utiliser un traitement de texte, et créer un compte en ligne.
- **Niveau IA :** Aucune connaissance préalable en IA n'est requise, les débutants sont les bienvenus, tandis que les utilisateurs confirmés pourront approfondir leur compréhension de la conformité.
- **Préparation avant la formation :** Créer un compte sur des outils d'IA comme ChatGPT ou Claude et remplir un questionnaire diagnostic.

Modalités pédagogiques

La formation se déroule dans un format intensif, alliant théorie et pratique avec une approche interactive. Voici les principales modalités pédagogiques employées :

- **Exposés interactifs :** Les formateurs présentent les contenus de manière claire et structurée, avec des exemples concrets du secteur du tourisme.
- **Démonstrations :** Les formateurs montrent en direct comment utiliser les outils d'IA, en testant des prompts devant les participants.
- **Ateliers collaboratifs :** Les participants travaillent ensemble pour co-créer une charte d'utilisation de l'IA, favorisant le consensus sur les articles à inclure.
- **Études de cas :** Analyse et débat sur des situations réelles liées à l'IA et au RGPD, permettant aux participants de réfléchir de manière critique sur les enjeux.

Moyens et supports pédagogiques

Les participants bénéficieront d'un ensemble de supports pédagogiques pour les accompagner tout au long de la formation :

- **Livrets participants :** Trois livrets (Fondamentaux de l'IA, Sécurité RGPD, et un workbook d'exercices) contenant des informations clés et des exercices pratiques.
- **Checklist de sécurité :** Un document imprimé reprenant les 10 points essentiels à vérifier avant l'utilisation de l'IA.
- **Template de charte :** Un modèle de charte d'utilisation de l'IA qui pourra être personnalisé par les participants durant l'atelier collectif.
- **Support numérique :** Accès à une bibliothèque de 50 prompts sécurisés et à des templates RGPD après la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation tout au long de la formation incluent :

- Participation active aux discussions et aux exercices pratiques, notamment lors des ateliers collaboratifs.
- Quiz et évaluations sur les cas pratiques traités, permettant de mesurer la compréhension des participants.
- Un questionnaire de satisfaction à la fin de la formation pour recueillir les retours d'expérience.
- Un certificat de formation sera remis aux participants ayant assisté à la totalité de la session et ayant participé activement.

Informations sur l'admission

Les informations d'admission à cette formation incluent quelques étapes simples :

- Choisir une session de formation (date et lieu) et remplir un formulaire d'inscription en ligne.
- Validation de l'inscription sous 48 heures avec l'envoi d'une convocation 15 jours avant la formation.
- Une préparation est recommandée, notamment la création d'un compte sur les outils d'IA et le remplissage d'un questionnaire diagnostic.

Délais d'accès

- **Formations INTER (catalogue)** : inscription possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la session, dans la limite des places disponibles. Vous recevez sous 48 h un accusé de réception, puis la convention, le questionnaire de positionnement et la convocation.
- **Formations INTRA / sur mesure** : après un entretien d'analyse du besoin, la formation peut démarrer sous 4 à 8 semaines.
- **Prise en charge OPCO (AFDAS…)** : nous vous conseillons de déposer votre demande au moins 3 semaines avant le début de la formation.

Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh